
Renvoi au comité des finances du don du citoyen Lagaudie, de la commune de Lubersac (Corrèze) qui fait remise à la patrie d'une rente viagère, lors de la séance du 7 messidor an II (25 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances du don du citoyen Lagaudie, de la commune de Lubersac (Corrèze) qui fait remise à la patrie d'une rente viagère, lors de la séance du 7 messidor an II (25 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 167-168;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25240_t1_0167_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Pourquoi des monstres cherchent ils donc a empoisonner la joie du peuple français, en pratiquant d'infâmes manœuvres pour assassiner les représentants de ce peuple brave, loyal et généreux? se persuadent ils les scélérats que tous les hommes dignes de porter le nom de citoyen français ne mourront pas avant que la liberté et l'égalité périssent? Mais elles ne périront pas et nous repousserons les fers des assassins, la providence est pour nous elle s'est déclarée; vive la République, vive la Convention, vive la montagne!»

MIGNON (*secret.*), GILLET (*présid.*), DAUBIGNY (*secret.*)

30

L'agent national de la commune de Derval, district de Châteaubriant, département de la Loire Inférieure, annonce à la Convention nationale que dans cette commune l'esprit public est dans les vrais principes de la révolution; que rien ne coûte à ses concitoyens lorsqu'il s'agit de contribuer à la destruction des tyrans; que leur ayant été demandé des bois de bourdaine et autres pour faire de la poudre, les hommes, les femmes et les enfans se sont empressés d'en couper et peler, en chantant des hymnes à la liberté, et en ont fourni plus de 20 milliers en 8 jours; et que, lors de la dérouté de Savenay, cette commune ayant été menacée par des brigands, les citoyens se sont ralliés pour les détruire, et en ont pris 9 qui ont été fusillés.

Il termine, au nom de ses concitoyens, par jurer fidélité à la Convention nationale, obéissance aux lois, et guerre aux tyrans et à tous les ennemis de la liberté, de l'égalité et de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Derval, 6 prair. II. Au présid. de la Conv.] (2)

« Je te (*sic*) écrit Plusieurs fois et je ne (*sic*) jamais eu La Douce Satisfaction de Savoir si tu recevois Mes lettres.

Je vais encore te Donner Connoissance de notre pays et de L'union qui y Regne. Toute notre Requisition s'est rendu au Lieu Destiné Sans qu'il y ait eu aucun qui [ait] pensé a Deserter. On [nous] a Demandés des Bois de Bourdenne et autre pour faire de la poudre pour foudroyer Les tirans. 10.000 pisants de Bois pour notre Canton, en payant, les ouvriers étant Rare, j'ai présenté à la Municipalité Le tems que cela durerait et que cela Retarderez (*sic*) peut être Notre Bonheur, qu'il falloit que Chaque particulier coupe un paquet et l'apporte à La Municipalité tout pelé tel que Notre district le demander (*sic*); Je ne (*sic*) pas plutôt eu achevé que tous ou [ont] courru au Bois en criant Vive la République Mort au tirant. Dès l'après-midi il y avoit plus de 50 fagot d'apportés. Les femmes, filles et enfans, tous peloient La Bourdenne en Chantant L'imne à la Liberté. Nous en avons fournis en 8 jours

(1) P.V., XL, 144. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl¹); M.U., XLI, 119.

(2) C 308, pl. 1196, p. 18.

plus de 20 milliers et il auroit au Moin fallut 3 mois pour cela et il n'en a pas couté un sou a La République.

Chaqu'un S'occupe presentement a donnée une Livre de Guénille [?]. Tu ne saurois Concevoir L'ardeur de nos Citoyens et Citoyennes: il ne s'agit que de parler Ça Marche promptement. Et toujours des cris de Vive la République. Il y a Desja un tems que je te (*sic*) écrit que Nous avons donnés toute Notre argenterie et ornement d'Eglise a Notre district, pour la République. Surement Nos lettres ne parvienn[ent] pas; et puis tu as trop d'occupation, mais je suis Bien aise de te faire Connoitre Notre Canton a Seul fin que tu sache Comment se comporte Le Pays. Nous avons été entourrez de Brigands; Nous Nous sommes tous Ralliés pour Les détruire. Je Marchez comme les autres; Nous étions 8; nous avons été assez heureux pour en prendre 4 et 9 Le lendemain. C'étoit au tems de la deroute de Savenai. Nous les avons conduit à Notre District; nous avons vu que cela Nous coûtait trop cher: Nous avons pris le parti de les fusiller. Depuis ce tems La pas un ne si frotée. Nous sommes toujours sur [un mot indéchiffrable]; et si toute La commune avoit fait comme Nous il N'y auroit point eu Brigands; ils ont été tout à L'entour de chez Nous hors Notre endroit. Si tu savois comme nous sommes acharnés Contre ceux qui en veule à Notre Liberté tu en [illisible] pamerai d'aise.

Tu peux Nous croire les plus zélés des patriotes et francs Republicains.

A Moi à Mon particulier, Si tu m'accusois la Reception de La presente tu me Rendrois le plus heureux des hommes. Salut, union et fraternité » (1).

RENAUD (*agent nat.*).

31

La citoyenne Salon, veuve Falconnet, de Paris, écrit à la Convention nationale qu'elle fait hommage à la patrie d'une pension de 150 l., qui lui fut accordée par le dernier tyran, en sa qualité de veuve d'un capitaine en second de la compagnie des bas-officiers invalides: elle joint à sa lettre le brevet de cette pension.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (2).

[Applaudissements]

32

Le citoyen Lagaudie, de la commune de Lubersac, district d'Uzerche, département de la Corrèze, annonce à la Convention nationale

(1) En marge: Excuse un agent national de la campagne. je voudrais mieux me faire entendre — Notre district est Chateaubriand, départ^t de Loire Inférieure.

(2) P.V., XL, 145. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl¹); Mon., XXI, 67; J. Fr., n^o 639; J. Sablier, n^o 1399; J. Lois, n^o 635.

qu'il fait remise à la République d'une rente viagère que la loyauté de la nation française lui a conservée sous le titre d'office de ci-devant conseiller du point d'honneur, dont il étoit pourvu sous l'ancien régime.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi de l'adresse au comité des finances (1).

33

Le citoyen Croné, ex-curé de Martaizé, district de Loudun, département de la Vienne, écrit à la Convention nationale qu'il fait hommage à la patrie du traitement que la nation lui accordoit en sa qualité de ci-devant prêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (2).

34

Les administrateurs du district de Besançon, département du Doubs, font part à la Convention nationale que le citoyen Claude-Etienne Guiand, de cette commune, fait don à la patrie, pour les frais de la guerre, de la somme de 85 l. 18 s. 3 d., montant de la liquidation de son brevet de Charpentier (3).

35

Le citoyen Delevacque, marchand de fer à Péronne, département de la Somme, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invite à les continuer, lui témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre Robespierre et Collot-d'Herbois, et lui annonce qu'il a fait don à la patrie de 500 livres de vieux plomb, pour être converti en balles, et qu'il s'est engagé, entre les mains de la société populaire de cette commune, de solder un volontaire tant que durera la guerre.

Il renouvelle, entre les mains de la Convention nationale, cette promesse, lui envoie 180 l. pour le second semestre, et joint à son adresse un reçu du receveur des dons patriotiques de la société populaire de Péronne, qui constate la consignation des objets ci-dessus.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

36

Le conseil-général et la société populaire de la commune de Boulet, district de Nions, département de la Drôme, félicitent la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, qui proclame l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Ils annoncent qu'ils

(1) P.V., XL, 145. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XL, 145. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XL, 146. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XL, 146. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t); M.U., XLI, 120.

ont donné pour leurs frères d'armes 35 paires de souliers et de la charpie, et qu'ils ont envoyé à leur destination 36 marcs d'argent et toutes les autres dépouilles de leur église.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des marchés (1).

37

Le citoyen Boutteman, capitaine-commandant du dépôt du 13^e régiment de cavalerie, à Beauvais, département de l'Oise, fait passer à la Convention nationale, au nom de ce régiment, toutes les dépouilles de la ci-devant chapelle appelée autrefois *chapelle du régiment*, dont il joint l'état.

Il jure, au nom des citoyens du même régiment, d'être inviolablement attaché à la Convention, et de mourir, s'il le faut pour le maintien de la République, en combattant les satellites des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

38

La société populaire de la commune de Chabanois, département de la Charente, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et particulièrement sur les mesures sages et vigoureuses qu'elle a prises pour démasquer et punir les traîtres et les conspirateurs; et elle ajoute: « Législateurs, vous avez mis la vertu et la justice à l'ordre du jour; eh bien! il est de la justice de faire régorgger aux sang-sues du peuple les richesses qu'ils ont entassées: rapportez donc le décret qui avoit ordonné le remboursement des charges de trésoreries et de secrétaires du dernier tyran; portez enfin les derniers coups à tout ce qui fait partie de cette caste financière; ses injustices et ses dilapidations provoquent la colère et la vengeance nationale: menacez, frappez tout ce qui insulte encore, par sa naissance et sa fortune, à la sainte égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des finances (3).

39

Les administrateurs du district de Quingey, département du Doubs, félicitent la Convention nationale sur son décret qui assure des secours aux habitans des campagnes, aux artisans, aux vieillards, aux infirmes et aux infortunés. « Législateurs, disent-ils, quels droits n'avez-vous pas à notre reconnaissance et à celle de la classe indigente des républicains français? Continuez, pères du peuple; ne quittez vos travaux qu'après la destruction des tyrans, l'af-

(1) P.V., XL, 146.

(2) P.V., XL, 147. Bⁱⁿ, 8 mess. (suppl^t).

(3) P.V., XL, 147.